

REvue POUR LES PARLEMENTAIRES

UN PÉRIODIQUE CONSACRÉ AUX ÉNERGIES RENOUVELABLES

DANS CE NUMÉRO

LE RÔLE ESSENTIEL DES
PARLEMENTAIRES 2

PARTICIPATION DU
SECTEUR PRIVÉ À LA
MISE EN ŒUVRE
DE L'ODD 7 3

ACCÉLÉRER
LA TRANSFORMATION
ÉNERGÉTIQUE 4

DU SECTEUR DE
PRODUCTION D'ÉNERGIE
AUX SECTEURS
D'UTILISATION FINALE 6

UN DIALOGUE
PUBLIC-PRIVÉ SUR LA
MOBILISATION DES
INVESTISSEMENTS 8

RAPPORT À L'ASSEMBLÉE
SUR LE FORUM DES
LÉGISLATEURS 2018 10

QUELQUES PUBLICATIONS 11

S'ENGAGER AUX CÔTÉS
DE L'IRENA TOUT AU
LONG DE L'ANNÉE 12

ÉDITION SPÉCIALE : FORUM DES LÉGISLATEURS IRENA 2018

La troisième édition du Forum des législateurs IRENA a rassemblé 56 parlementaires de 30 pays pour deux jours de discussions à Abou Dhabi. Le jeudi 11 janvier, les participants ont été accueillis au Conseil national fédéral (CNF) des Émirats arabes unis par la présidente du CNF, S.E. Dr Amal Al Qubaisi, et par M. Adnan Z. Amin, directeur général de l'Agence internationale pour les énergies renouvelables (IRENA).

Les parlementaires ont échangé sur les interconnexions qui existent entre les objectifs de développement durable (ODD), et plus particulièrement l'ODD 7 sur l'accès à une énergie propre et d'un coût abordable, et notamment sur la participation du secteur privé à la mise en œuvre de l'ODD 7. La réunion conjointe CNF-IRENA a été suivie d'une visite de terrain des installations du **système intégré de l'énergie de l'eau de mer et de l'agriculture**, situées à Masdar City, à Abou Dhabi.



Les discussions qui se sont tenues au cours du Forum des législateurs IRENA (le vendredi 12 janvier) ont essentiellement porté sur le rôle des parlementaires dans la promotion des actions destinées à accélérer la transformation énergétique, en particulier dans le contexte des contributions déterminées au niveau national. Un point a également été fait sur le changement de cap en faveur des secteurs d'utilisation finale. La contribution des législateurs à l'établissement d'un cadre législatif et institutionnel favorable à la stimulation des investissements du secteur privé dans les énergies renouvelables a aussi été abordé.

Enfin, les participants au Forum des législateurs ont été invités à prendre part à un dialogue public-privé. Une table ronde a été organisée à cette occasion entre décideurs politiques, investisseurs et professionnels du secteur. Ils ont examiné ensemble les possibilités et les défis rencontrés par le secteur privé engagé dans la transformation énergétique, ainsi que les manières de créer un environnement favorable pour attirer les investisseurs.

Communiqué de presse

[Programme du Forum parlementaire conjoint CNF-IRENA](#)

[Programme du Forum des législateurs IRENA 2018](#)

LE RÔLE ESSENTIEL DES PARLEMENTAIRES

Dans son discours adressé aux participants du Forum des législateurs IRENA 2018, le directeur général de l'Agence, M. Adnan Z. Amin, a souligné que la transformation énergétique ne consistait pas à remplacer une source d'énergie par une autre, mais bien en un programme de transformation de l'économie et de l'industrie. « L'énergie n'est pas une question idéologique. Il s'agit de fournir des kilowatts, des mégawatts et des gigawatts de manière sûre et abordable, afin d'améliorer les moyens de subsistance et de stimuler nos économies tout en préservant notre environnement », a-t-il précisé.



Thani Ahmed Al Zeyoudi, ministre du changement climatique et de l'environnement des Émirats arabes unis, Adnan Z. Amin, directeur général de l'IRENA, Martin Chungong, secrétaire général, de l'Union interparlementaire (UIP) et secrétariat de l'IRENA

juridiques et institutionnels pour accélérer l'innovation et le déploiement des énergies renouvelables, et œuvrent à la mobilisation des investissements. »

Le secrétaire général de l'UIP plaide pour l'accessibilité des données

Dans son discours adressé aux participants au Forum des législateurs IRENA 2018, le secrétaire général de l'Union interparlementaire (UIP), Martin Chungong, a souligné l'importance de ce forum, qu'il a décrit comme une plate-forme au sein de laquelle « l'expertise rencontrait l'élaboration des politiques, avec pour représentants les législateurs participants ». Il a insisté sur le fait que « l'on ne demande pas à des parlementaires d'être des spécialistes, ils ont donc besoin d'avoir accès à des données et des informations compréhensibles qui leur permettent de formuler des politiques correspondant aux intérêts des citoyens ».



Martin Chungong, secrétaire général, Union interparlementaire (UIP)



Photographie de groupe au Conseil national fédéral (CNF) avec : Amal Al Qubaisi, présidente du CNF, Thani Ahmed Al Zeyoudi, ministre du changement climatique et de l'environnement des Émirats arabes unis, Mariam Hareb Al Muhairi, ministre de la sécurité alimentaire des Émirats arabes unis, et Adnan Z. Amin, directeur général de l'IRENA

Reconnaissant la nécessité d'un forum d'échanges sur les énergies renouvelables, comme celui organisé par l'IRENA, M. Chungong a assuré le directeur général du soutien actif de l'UIP à sa promotion. « Dans de nombreuses circonscriptions, les parlements ont le pouvoir de légiférer, de demander des comptes aux pouvoirs publics et d'allouer des ressources aux politiques pertinentes. Le secteur des énergies renouvelables est un domaine dans lequel les parlementaires et les législateurs dans le monde peuvent faire une grande différence », a affirmé le secrétaire général de l'UIP.

PARTICIPATION DU SECTEUR PRIVÉ À LA MISE EN ŒUVRE DE L'ODD 7

Des faits et des chiffres

- » **Les 17 objectifs de développement durable (ODD) des Nations unies ont pour but d'éradiquer la pauvreté tout en sécurisant et en maintenant l'intégrité de notre planète. L'ODD 7 vise à garantir l'accès de tous à des services énergétiques fiables, durables et modernes, à un coût abordable.**
- » **Les pénuries d'électricité entravent la croissance économique de 2 à 4 % chaque année. Les cliniques sans électricité éprouvent des difficultés à réfrigérer les médicaments, et l'exposition à la fumée issue des fourneaux à bois provoque 4,3 millions de décès prématurés par an.**
- » **Les énergies renouvelables constituent à présent le choix premier pour les installations hors réseau dans la plupart des zones rurales et périurbaines, et l'IRENA estime que ces solutions sont en mesure de répondre à environ 60 % de la demande.**
- » **Le secteur privé jouera un rôle capital dans l'intensification du déploiement des solutions hors réseau. Si les conditions sont réunies, le secteur privé peut engager la mise en place de canaux de distribution, la création de produits et services innovants et la mobilisation d'importants capitaux.**

L'énergie fait partie intégrante du développement économique, de la santé et du bien-être, ainsi que de la durabilité environnementale – en somme tous les objectifs que la communauté internationale s'est fixés. Grâce à ces interconnexions, l'accès à une énergie propre et d'un coût abordable peut en effet avoir une influence positive sur les moyens de subsistance et sur la croissance économique, concourant ainsi la réalisation des objectifs de développement durable. L'IRENA estime que la multiplication par deux de la part des énergies renouvelables dans le bouquet énergétique mondial est techniquement réalisable et économiquement viable.

Actuellement, dans de nombreux pays n'appartenant pas à l'OCDE, les entreprises pâtissent d'un approvisionnement irrégulier en électricité ou tout simplement d'un manque d'accès à l'électricité. Des solutions en ressources énergétiques renouvelables à la fois fiables et décentralisées peuvent constituer une activité rentable pour le secteur privé, car la demande est forte. Les législateurs

se sont accordé à dire que l'un des obstacles les plus importants au développement de l'électricité hors réseau réside dans le fait que quelques grandes entreprises de fourniture d'électricité ont intérêt à ce que le système en place demeure inchangé. Les discussions ont permis de définir quelques lignes d'action parlementaire pour adresser ce défi.



Waseqa Ayesha Khan, députée, Bangladesh

Il faut promulguer un ensemble de politiques convergentes, traduites dans un cadre législatif, telles que l'organisation d'appels d'offres, notamment pour les mini-réseaux, qui est de nature à ouvrir le marché aux petits investisseurs locaux, qui bénéficieraient ainsi d'un contrat standard et d'une garantie de paiement des pouvoirs publics. La définition d'objectifs en matière d'énergies renouvelables, assortis de calendriers et de processus clairs pour les atteindre, renforcerait par ailleurs la confiance des investisseurs. En outre, l'élaboration d'un plan ou d'une vision à long terme assurerait la stabilité des politiques et des réglementations, et encouragerait alors la participation du secteur privé. L'approche ascendante devrait aussi être encouragée, par exemple, grâce au modèle 'pay-as-you-go' opéré par des petites entreprises locales. Pour consolider cette activité, il convient toutefois d'instaurer une législation garantissant la protection des consommateurs contre le matériel défectueux et les négligences. Enfin, pour récompenser l'investissement dans les énergies renouvelables, l'argument de la définition d'un prix du carbone a été défendu par certains, et les participants ont majoritairement soutenu une telle politique, pour autant qu'elle soit mise en œuvre de façon adéquate.

Les parlementaires ont été encouragés à contacter et à impliquer l'ensemble des acteurs dans le domaine de l'énergie, y compris les consommateurs, les entreprises du secteur privé, les autorités locales et nationales, afin de renforcer l'acceptation du public et d'intensifier la volonté politique de s'engager dans un plan à long terme en faveur de la transformation énergétique.

ACCÉLÉRER LA TRANSFORMATION ÉNERGÉTIQUE

GRÂCE AUX CONTRIBUTIONS DÉTERMINÉES AU NIVEAU NATIONAL

Des faits et des chiffres

- » **Les contributions déterminées au niveau national (CDN), proposées par les pays dans le cadre de l'Accord de Paris sur le climat de 2015, ne sont pas alignées sur le rythme rapide de la récente croissance des énergies renouvelables. La mise en œuvre des objectifs relatifs aux énergies renouvelables dans les CDN actuelles ne produirait qu'une augmentation annuelle moyenne du déploiement des énergies renouvelables de 3,6 % au cours de la période 2015-2030, alors que la capacité mondiale d'installations d'électricité renouvelable a augmenté en moyenne de 8,5 % par an entre 2010 et 2016.**
- » **Sur les 194 parties ayant soumis des CDN, 85 n'ont pas inclus d'objectifs quantifiés pour leurs énergies renouvelables dans leur CDN, alors que beaucoup d'entre elles ont mis en place des plans nationaux ambitieux en matière d'énergie.**
- » **La plupart des CDN abordent essentiellement le déploiement des énergies renouvelables comme une mesure d'atténuation du changement climatique, alors qu'elles peuvent également contribuer à l'adaptation et au renforcement de la résistance aux effets négatifs du changement climatique.**

Au moment où nous nous engageons dans un processus de deux ans conduisant à la révision des CDN, les parlementaires ont un rôle crucial à jouer. Un dialogue de facilitation sera organisé en décembre 2018, au cours de l'assemblée annuelle de la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques, afin de réviser les CDN actuelles et d'en soumettre de plus ambitieuses d'ici à 2020, ceci dans le but de rester sous la limite de 2 °C d'augmentation de la température au niveau mondial, fixée dans l'Accord de Paris. Un échange de vues entre participants de plusieurs pays a mis en exergue la différence des défis auxquels sont confrontés les pays développés et les pays en développement.

Des parlementaires venant d'Allemagne et de Belgique ont reconnu que d'importants progrès avaient été réalisés dans leur pays respectifs. Le 1^{er} janvier 2018, un cap historique a été



Bärbel Höhn, ancienne députée, représentante spéciale pour l'énergie en Afrique – ministre fédéral de la coopération et du développement économiques

franchi lorsque, pour la première fois, 100 % de l'électricité de l'Allemagne était produite à partir des énergies renouvelables, ce qui démontrait la faisabilité de la décarbonisation du système. Cependant, ces derniers ont également soulevé les difficultés rencontrées par leur pays respectifs concernant l'abandon progressif de leur ancien système, à savoir les centrales à charbon et les centrales nucléaires, et les problèmes liés à l'intégration d'une part plus importante d'énergies renouvelables variables dans le système existant. Les pays en développement ont été alors fortement encouragés à ne pas emprunter une voie énergétique qui les enfermerait dans un système centralisé et rigide, et qui semble ralentir le déploiement des énergies renouvelables dans de nombreux pays développés. Il a été indiqué que la solution résidait davantage dans la décentralisation de l'énergie, sous l'impulsion des communautés locales. « Quitter l'ère du carbone ne devrait pas faire émerger à nouveau un système centralisé, et gourmand en capitaux », a affirmé l'un des participants.

Certains ont déclaré que, suite à la forte chute des coûts, le problème n'était plus tant de savoir si la transformation était raisonnable d'un point de vue économique, mais plutôt d'œuvrer pour faire fléchir les résistances au changement, ce qui nécessite une volonté politique forte et claire. En réponse à cela, des participants de l'Ouganda, du Mali, du Bangladesh et de la Côte d'Ivoire ont tous souligné que l'élément de résistance dans leur pays était davantage de savoir s'ils pouvaient financièrement se permettre de suivre la voie d'une économie sobre en carbone, en particulier dans les pays possédant des ressources en combustibles fossiles qui pourraient être exploitées pour renforcer le développement économique et profiter à leurs populations en croissance rapide.



Yacoube Sangaré, député, Côte d'Ivoire

Pour faire le choix politique de ne pas exploiter leurs ressources en combustibles fossiles et de passer sans transition à un système énergétique propre, les pays en développement auraient besoin d'un soutien financier. Il conviendrait alors d'explorer les possibilités d'utiliser le financement pour le climat en faveur des énergies renouvelables dans le cadre des CDN. Des discussions ont d'ailleurs été engagées dans ce sens, afin d'encourager le Fonds vert pour le climat à être plus efficace lorsqu'il s'agit d'accélérer le développement des énergies renouvelables grâce à ses financements. Un membre de la délégation de l'assemblée parlementaire de l'OTAN, qui



Julio Miranda Calha, député, Portugal, membre de la délégation de l'assemblée parlementaire de l'OTAN

participait aux deux journées de discussions, a souligné qu'une telle assistance financière servirait les intérêts à la fois des pays en développement et des pays développés, dans la mesure où le développement économique et les questions de sécurité sont des sujets si étroitement liés.



Jo Leinen, député, Union européenne

Une fois encore la volonté politique a été mise en avant comme l'élément essentiel pour s'engager pleinement dans la transformation énergétique ou pour la faire progresser. Dans ce contexte, des députés ont admis qu'ils occupaient une position privilégiée pour agir. Ces derniers constituent en effet un pont entre le niveau local et le niveau national, et ils sont à même d'établir des réseaux permettant de renforcer les actions parlementaires. L'adoption d'une loi ne serait en réalité que la dernière étape du processus. L'action doit commencer par la constitution d'un soutien à une telle loi, grâce à un réseau d'acteurs locaux, et par l'établissement de réseaux parlementaires transpartisans au sein de chaque parlement national - comme le Forum parlementaire multipartite sur les changements climatiques du Parlement ougandais, qui rassemble à présent la moitié des députés du pays.

Suite à la forte chute des coûts, le problème n'est plus tant de savoir si la transformation est raisonnable du point de vue économique, mais plutôt d'œuvrer pour faire fléchir les résistances au changement, ce qui nécessite une volonté politique forte et claire.

DU SECTEUR DE PRODUCTION D'ÉNERGIE AUX SECTEURS D'UTILISATION FINALE

Des faits et des chiffres

- » **Le taux du déploiement des énergies renouvelables dans les secteurs d'utilisation finale (transport, industrie, bâtiments résidentiels et commerciaux) est actuellement trop faible pour atteindre la réduction nécessaire des émissions de carbone. Ces secteurs ont besoin de nouvelles solutions technologiques. Dès lors, il est urgent de répondre aux besoins en recherche et développement afin de trouver des solutions en matière d'efficacité énergétique et d'énergies renouvelables.**
- » **L'intégration d'une proportion importante d'énergies renouvelables variables dans le réseau électrique est un véritable défi. Les modes traditionnels de fonctionnement des systèmes et la façon dont les marchés ont été conçus précédaient l'avènement de ces technologies. Or, une production variable nécessite un système électrique souple, et la distribution d'énergie par les technologies des renouvelables, en injectant de l'électricité dans le réseau par l'intermédiaire des consommateurs, a abouti à un changement de paradigme.**
- » **Une transformation systémique doit s'opérer afin d'intégrer une part importante d'énergie renouvelable dans le réseau. Il s'en suivra des innovations en matière d'infrastructures, de modèles d'entreprise, de régulations du marché et de système d'exploitations.**

Dans le secteur de l'électricité, nous avons vu les politiques et les réglementations s'adapter à un marché en rapide évolution. Une part croissante d'énergies renouvelables a ainsi été intégrée au bouquet énergétique. Or, pour atteindre les objectifs en matière d'émissions de carbone définies à Paris, il faut accélérer la transition énergétique dans les secteurs d'utilisation finale (chauffage/refroidissement, transport, construction, industrie, etc.), qui représentent les deux tiers des émissions de carbone du secteur de l'énergie. Des possibilités existent dans l'utilisation de l'électricité dans la mobilité, dans les procédés de chauffage et de refroidissement, dans l'augmentation de l'utilisation des bioénergies, ainsi que dans la combinaison des secteurs de l'électricité et des secteurs d'utilisation finale afin de résoudre les questions liées à l'intermittence et au stockage. Pour permettre l'intégration d'un niveau élevé des énergies renouvelables dans ces secteurs et encourager l'innovation dans les infrastructures, les marchés, les politiques et le financement,



Willem-Frederik Schiltz,
député au Parlement flamand, Belgique

etc., il est nécessaire de promulguer de nouvelles politiques et de nouvelles réglementations. De surcroît, certains participants ont indiqué que les synergies entre les énergies renouvelables et les mesures en matière d'efficacité énergétique sont capitales si l'on veut contenir l'augmentation de la demande d'énergie. A ce jour, toutefois, seuls quelques pays ont annoncé des objectifs combinant les deux, et ont mené des politiques en ce sens.

L'un des aspects largement discuté fut celui des nouveaux modèles de distribution et de consommation d'électricité. Dans certains pays européens, des modes de production décentralisée de l'électricité par les énergies renouvelables ont transformé les consommateurs en « prosommateurs », car ils consomment et produisent de l'énergie à la fois. Cependant, il est possible que le réseau ne soit pas assez souple pour intégrer une part accrue d'énergie renouvelable variable. Les prosommateurs devront donc devenir des « prosommacteurs ». Grâce à la numérisation et aux compteurs intelligents, il est à présent possible d'adapter le temps et la quantité d'énergie échangée par un plus grand nombre d'acteurs, qui sont ainsi associés à la réponse à la demande.

Mais si l'on veut que ce nouveau système de transfert d'énergie soit fiable et efficace, les prosommacteurs devront être encouragés de façon adéquate par des mesures législatives et réglementaires. Il pourrait s'agir par exemple de délivrer des certificats verts aux propriétaires de maisons, qui, au lieu d'être taxés sur la taille de leur bien immobilier, le seraient sur le niveau de leurs émissions de carbone, ce qui pourraient être réduit grâce précisément au transfert d'énergie. Les réglementations pourraient également permettre aux citoyens d'investir dans des panneaux solaires à placer sur le toit des maisons dont les propriétaires n'auraient pas eux-mêmes les moyens d'investir dans les énergies renouvelables. Les pouvoirs publics devraient aussi être encouragés à instaurer des « prêts énergétiques » attractifs afin de rendre les technologies liées aux énergies renouvelables accessibles à une plus large proportion de la population, accélérant ainsi le processus. Cette solution a été mise



Cesar A. Rendon Garcia, député, Mexique

en avant comme un moyen indirect pour les autorités d'investir à faible coût dans la transformation énergétique. Enfin, à mesure que le système énergétique gagne en souplesse, il gagne aussi en complexité. Il a donc été recommandé d'ouvrir des « maisons vertes », sortes de guichets uniques destinés à guider et informer les prosommacteurs.

Les consommateurs ont une fois de plus été placés au cœur de la discussion par un député mexicain évoquant quelques revers ayant accompagné les réformes de son pays dans le domaine de l'énergie. Grâce à la libéralisation du marché et aux mécanismes d'appel d'offres mis en place, les prix de l'énergie n'ont jamais été aussi bas, mais la société nationale d'électricité en profite en réalité pour acheter cette électricité bon marché et la revendre avec une marge importante. Par conséquent, les consommateurs ne bénéficient pas des réformes. Il est donc nécessaire d'adopter une législation permettant de s'adapter à cette nouvelle distorsion du marché. Les participants ont souligné qu'afin de remporter le soutien du public et d'associer les consommateurs en tant qu'acteurs de la transition énergétique, il convenait de partager largement et équitablement les bénéfices de cette transformation.

La question des bioénergies a aussi été largement abordée, et il a été expliqué que l'alimentation d'un système énergétique sobre en carbone uniquement par l'électricité était improbable d'ici à 2050. Certains parlementaires ont fait observer qu'il faudrait de toute façon utiliser dans une certaine mesure du carbone, mais que la forme la plus propre et la plus durable de carbone était probablement celle qui résidait dans les bioénergies. Cependant, la durabilité d'une telle solution inquiétait certains participants. Une autre solution serait d'utiliser un carburant synthétique, mais son efficacité a été mise en doute ; l'hydrogène pourrait également être une option, mais il semblerait que cette technologie soit fortement consommatrice en eau. Certains parlementaires ont exhorté leurs homologues à bien réfléchir aux contreparties de technologies, jugées par certains comme n'étant pas encore tout à fait matures.



Johann Saathoff, député, Allemagne

Pour conclure, il a été admis qu'une partie de la réponse sur la transformation du système énergétique devait venir des consommateurs, des modèles de consommation de l'énergie et du fonctionnement du marché. La réduction du niveau de consommation d'énergie par la modification des comportements et par des mesures en matière d'efficacité énergétique devrait aussi représenter une partie importante de la réponse à la question de la décarbonisation des secteurs d'utilisation finale.

Il est nécessaire de promulguer de nouvelles politiques et de nouvelles réglementations afin de permettre une pleine intégration des énergies renouvelables dans les secteurs d'utilisation finale et d'encourager l'innovation dans les infrastructures, les marchés, les politiques et le financement, etc.



Silvia Garza, députée, Mexique

UN DIALOGUE PUBLIC-PRIVÉ SUR LA MOBILISATION DES INVESTISSEMENTS

La transition énergétique mondiale nécessite une augmentation importante des investissements dans les énergies renouvelables par rapport aux niveaux actuels. Bien que les coûts des technologies liées aux énergies renouvelables aient fortement chuté, les obstacles sous-jacents du marché et une perception d'un risque élevé restreignent encore l'élaboration et le financement de projets en matière d'énergies renouvelables dans de nombreuses parties du monde. Les ressources publiques étant limitées, la plupart des nouveaux investissements dans les énergies renouvelables doivent provenir du secteur privé.

Pour traiter de cette question, l'IRENA a invité des parlementaires, des représentants des pouvoirs publics et des membres de Coalition for Action¹ à participer à un dialogue public-privé sur la mobilisation des investissements.

Le cadre politique et l'environnement réglementaire doivent créer un environnement favorable à l'investissement permettant ainsi aux acteurs nationaux et internationaux de réaliser des projets concrets.

S'il est vrai que les discussions à l'échelle internationale sur les énergies renouvelables ont connu de grandes et rapides évolutions ces dernières années, le véritable changement intervient largement au niveau national. C'est là que le cadre politique et l'environnement réglementaire doivent créer un climat favorable à l'investissement permettant aux acteurs nationaux et internationaux de réaliser des projets concrets. Un [livre blanc](#) publié par le groupe Entreprises et Investisseurs de la Coalition for Action définit trois catégories de défis auxquels sont confrontés les investisseurs : le financement et l'aspect bancable des projets, les questions administratives et de capacité et les réglementations.

Pour relever le défi du financement et de l'aspect bancable des projets, des membres de ce groupe ont souligné que pour renforcer la confiance des investisseurs et mobiliser des financements en faveur de projets liés aux énergies renouvelables, il convient de proposer des instruments efficaces d'atténuation des risques, y compris des garanties pour les acquéreurs et des mécanismes de couverture des risques liés



Claude Turmes, député, Union européenne

aux devises. À cet égard, les institutions financières publiques doivent renoncer au financement direct pour privilégier l'atténuation des risques et réduire le coût du capital pour les investisseurs.

L'instauration de contrats d'achat d'électricité uniformisés, afin d'atténuer à la fois les risques administratifs et ceux liés au financement, a également été abordée, et l'IRENA a annoncé qu'elle travaillait actuellement à l'élaboration de contrats uniformisés pour des projets à grande échelle liés aux énergies renouvelables. De nombreux participants ont admis que les contrats d'achat d'électricité uniformisés étaient utiles afin d'accroître rapidement les capacités en matière d'énergies renouvelables. Cependant, certains ont mis en garde quant aux contextes juridiques très spécifiques des différents pays. Certains législateurs ont préféré pouvoir avoir accès à un inventaire des lois, politiques et contrats standard afin de permettre une comparaison et de recenser les bonnes pratiques dans un contexte donné.

Abordant la question du défi réglementaire, certains participants ont insisté sur le fait que les cadres réglementaires doivent garantir un accès non discriminatoire au marché pour tous les types d'investisseurs (locaux/externes, grands/petits). Dans son article sur [l'énergie communautaire](#), le groupe Énergie communautaire de la Coalition for Action souligne que la participation des communautés dans des projets d'énergies renouvelables renforce l'acceptation par le public et son soutien à une transformation énergétique efficace.

De nombreux participants se sont accordés à dire qu'il était difficile d'être inclusif dans un environnement où les appels d'offre étaient devenu le mécanisme de soutien privilégié. L'octroi de marchés dans le secteur de l'énergie éolienne

¹ La Coalition for Action est un réseau international rassemblant des sociétés privées, des associations industrielles, des établissements de recherche et la société civile, dans le but d'encourager la transition énergétique mondiale conformément à l'objectif de développement durable relatif à l'énergie.



Akurut V. Adome, députée et membre du Forum parlementaire sur le changement climatique, Ouganda



Ruggero Arico, ENEL Green Power



Jitu V. Soni, député, Tanzanie



Stefan Gsänger, secrétaire général, Association mondiale de l'énergie éolienne (WWEA)

en Allemagne, où les petits et moyens investisseurs ont été marginalisés, a été utilisée pour illustrer cette inquiétude. Certains ont recommandé la combinaison de tarifs de rachat modernes et d'appels d'offre, mais uniquement pour les usines produisant au moins 40 MW.

Concernant les consommateurs en tant que moteurs de cette transformation, certains législateurs ont insisté sur le fait que, s'il est vrai que l'attention se portait beaucoup sur les manières d'attirer les investissements dans les énergies renouvelables, on ne parlait pas assez de ceux qui allaient devoir payer au final la transformation du secteur de l'énergie. Il faudrait veiller à obtenir un équilibre entre les retours sur investissement et les avantages pour les citoyens. « La législation doit garantir que les faibles prix de l'énergie ne soient pas convertis en bénéfices juteux pour les entreprises nationales d'électricité ; elle doit au contraire conduire à une industrie plus compétitive, où les faibles prix de l'électricité conduisent à une réduction du prix des produits et du coût de la vie », a indiqué un législateur, qui a demandé que soit organisé un débat ouvert sur la question.

De plus, les participants se sont accordés à dire que l'un des facteurs les plus importants résidait dans les signaux clairs envoyés par les pouvoirs publics sur leur volonté d'attirer les investissements dans le secteur des énergies renouvelables. Les niveaux d'investissement sont très sensibles aux changements rapides ou inattendus qui interviennent dans les politiques en matière d'énergie, et les législateurs ont été appelés à veiller à ce qu'une telle instabilité soit réduite au minimum. Dans le droit fil des discussions du matin, de nombreux participants ont souligné que la volonté politique de s'engager pleinement dans la transformation énergétique devait encore être renforcée, dans les pays en développement autant que dans les pays développés. Il est à présent prouvé que les énergies renouvelables sont compétitives, mais les décideurs choisissent encore d'autoriser la mise en activité de centrales à charbon et de centrales nucléaires. « Les instruments de politique les plus sophistiqués ne permettront pas de surmonter l'absence de leadership politique dans l'accélération de la transformation énergétique », a conclu l'un des participants.

RAPPORT À L'ASSEMBLÉE SUR LE FORUM DES LÉGISLATEURS 2018

Suite aux conclusions tirées de ses délibérations, le Forum des législateurs a rendu compte à l'Assemblée de l'IRENA, qui a pris note des discussions qui s'étaient tenues. Le texte qui suit est celui du rapport à l'Assemblée sur le Forum des législateurs IRENA 2018.



Wafa Bani Mustafa, députée, Jordanie, rendant compte du Forum des législateurs 2018 à la huitième Assemblée de l'IRENA

Le 12 janvier, 56 députés de plus de 30 pays se sont réunis à l'occasion du troisième Forum des législateurs IRENA afin de discuter et d'approuver des actions de soutien à l'élaboration de la législation en matière d'énergies renouvelables, avec la ferme conviction qu'elle servira à asseoir un avenir plus durable de l'énergie.

Les parlementaires ont reconnu le Forum des législateurs comme une plate-forme efficace pour répondre à la nécessité d'un dialogue soutenu et continu entre les parlementaires, les associations parlementaires et l'IRENA, notamment sur la formulation de politiques fondées sur des éléments tangibles et autres mécanismes de soutien.

Les parlementaires ont recommandé que l'IRENA poursuive plus avant son engagement auprès des parlementaires, notamment en initiant de nouvelles collaborations afin de faciliter le partage des expériences et des bonnes pratiques. À titre d'exemple, les parlementaires ont souligné l'intérêt d'aligner l'engagement de l'IRENA auprès des parlementaires au sein de ses activités et de ses initiatives programmatiques.

Les participants au Forum des législateurs 2018 ont encouragé l'IRENA à agir en tant que facilitateur et coordinateur des groupes parlementaires régionaux afin de discuter et de promouvoir des actions destinées à accélérer la transformation énergétique. Ils ont également invité l'IRENA à renforcer sa collaboration avec les unions parlementaires mondiales, telle que l'Union interparlementaire (UIP), auxquelles elle peut apporter son expertise et mieux faire connaître les tendances et les évolutions dans le domaine des énergies renouvelables.

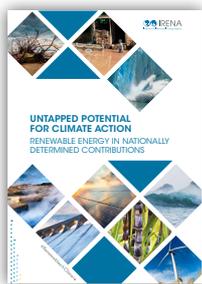
Les parlementaires ont souligné l'importance des énergies renouvelables pour réaliser les contributions déterminées au niveau national (CDN) et pour la concrétisation des objectifs qu'elles contiennent, ainsi que les possibilités d'investissement, et l'inclusion de l'ensemble des acteurs impliqués dans le processus de mise en œuvre et de révision des CDN.

Les discussions ont également porté sur la nécessité impérieuse de renforcer l'utilisation des énergies renouvelables dans les secteurs d'utilisation finale. Si la transformation du secteur de l'énergie en un système sobre en carbone progresse dans le secteur de l'électricité, il a été reconnu que nous sommes toujours confrontés à des défis majeurs dans les secteurs d'utilisation finale. L'électrification dans ces secteurs par le biais des énergies renouvelables et l'utilisation accrue des bioénergies seront indispensables pour la décarbonisation du secteur de l'énergie.

Les législateurs participant au forum ont également mis en exergue les points suivants :

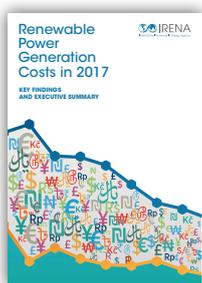
- » Les parlementaires devraient être encouragés à s'engager activement dans des dialogues rassemblant l'ensemble des parties prenantes. Dans ce contexte, le premier dialogue public-privé organisé par l'Agence, réunissant législateurs, représentants du secteur privé et représentants des pouvoirs publics, est une excellente initiative, qui devrait être pérennisée et démultipliée.
- » Il est primordial que les citoyens soient incités à participer activement à l'accélération de la transition énergétique. Les députés occupent à cet égard une position unique pour sensibiliser et renforcer le soutien de l'opinion publique. Cela passe par l'optimisation des avantages socio-économiques qui découlent des énergies renouvelables, comme par la création d'emplois et la création de valeur locale dans ce secteur.
- » Les parlementaires ont également plaidé en faveur d'un transfert accru des technologies et des connaissances, y compris sur les politiques, l'innovation et les nouvelles organisations du marché, afin d'accélérer la transition énergétique et de s'attaquer aux questions du changement climatique et du développement ;
- » Le Forum des législateurs IRENA, organisé conjointement à son Assemblée annuelle, constitue la plate-forme idéale pour engager de tels échanges et nous invitons l'Agence à renforcer et à élargir son réseau de parlementaires participant à ce forum.

QUELQUES PUBLICATIONS



POTENTIEL INEXPLOITÉ D'ACTION CLIMATIQUE : LES ÉNERGIES RENOUVELABLES INCLUES DANS LES CONTRIBUTIONS DÉTERMINÉES AU NIVEAU NATIONAL (UNTAPPED POTENTIAL FOR CLIMATE ACTION: RENEWABLE ENERGY IN NATIONALLY DETERMINED CONTRIBUTIONS)

Les contributions déterminées au niveau national (CDN) sont l'une des pierres angulaires de l'Accord de Paris sur le changement climatique. Elles définissent les actions que les pays prévoient d'entreprendre afin d'atteindre les objectifs de l'accord, centré sur la limitation de l'augmentation des températures moyennes mondiales bien en dessous de 2 °C, idéalement 1,5 °C. L'IRENA a analysé les CDN au regard des plans nationaux en matière d'énergie et des tendances actuelles en matière de déploiement.



LES COÛTS DE PRODUCTION DE L'ÉLECTRICITÉ RENOUVELABLE EN 2017 (RENEWABLE POWER GENERATION COSTS IN 2017)

Les énergies renouvelables sont devenues un moyen de plus en plus compétitif de répondre aux nouveaux besoins en matière de production d'électricité. Ce rapport exhaustif sur les coûts, publié par l'IRENA souligne les tendances les plus récentes pour chacune des principales technologies en matière d'électricité renouvelable, sur la base des dernières données relatives aux coûts et aux prix des appels d'offre issus de projets menés dans le monde entier.



REVUE POUR LES PARLEMENTAIRES : NUMÉROS PRÉCÉDENTS NUMÉRO 4 – ÉDITION SPÉCIALE – FORUM DES LÉGISLATEURS IRENA 2017

Cette édition spéciale rend compte dans le détail des discussions qui se sont tenues durant le deuxième Forum des législateurs organisé à Abou Dhabi, Émirats arabes unis, conjointement avec la septième Assemblée générale annuelle de l'IRENA. Des parlementaires de 15 pays et de l'Union européenne se sont rassemblés pour débattre des bonnes pratiques et examiner les possibilités et les défis en lien avec la promotion des énergies renouvelables, ainsi que les moyens de mettre en place un cadre juridique facilitant la promotion de ces énergies.

[Français](#) [Español](#)



NUMÉRO 5 – L'ACCÈS À L'ÉNERGIE ET LES SOLUTIONS DÉCENTRALISÉES

L'accès à des services énergétiques modernes est un élément clé de la réalisation des objectifs de développement, et notamment des objectifs d'éradication de la pauvreté, d'élimination de la famine dans le monde, d'amélioration de la santé, de l'éducation et de l'égalité hommes-femmes. Pour atteindre l'objectif d'accès universel à l'électricité d'ici à 2030, il convient de multiplier pratiquement par deux le rythme d'expansion actuel des énergies renouvelables hors réseau.

[Français](#) [Español](#)

Pour en savoir plus : www.irena.org/publications

**ABONNEZ-VOUS POUR RECEVOIR LES PROCHAINS NUMÉROS DE LA REVUE POUR LES
PARLEMENTAIRES DE L'IRENA, À L'ADRESSE : legislators@irena.org**

S'ENGAGER AUX CÔTÉS DE L'IRENA TOUT AU LONG DE L'ANNÉE

- » Visitez la page du réseau parlementaire sur le site web de l'IRENA : www.irena.org/parliamentarynetwork
- » Rejoignez le réseau parlementaire de l'IRENA sur Facebook, un espace privé, réservé aux parlementaires, qui permet d'accéder à des informations actualisées et fiables sur les énergies renouvelables. Pour vous inscrire, envoyez un courriel à legislators@irena.org.
- » Suivez l'IRENA sur les réseaux sociaux – Facebook, Twitter et LinkedIn – et rejoignez la discussion mondiale sur les énergies renouvelables.

RÉSERVEZ CETTE DATE FORUM DES LÉGISLATEURS IRENA • JANVIER 2019 ABOU DHABI, ÉMIRATS ARABES UNIS

Si vous désirez participer à cette réunion, envoyez dès maintenant un courriel à legislators@irena.org et rejoignez-nous en début de l'année prochaine pour la quatrième édition du Forum des législateurs.

La prochaine édition du Forum des législateurs IRENA mettra l'accent sur la transformation énergétique en Afrique. Les députés de toutes les régions du monde sont invités à y participer et à partager leurs expériences nationales. Comme les années précédentes, le quatrième Forum des législateurs sera immédiatement suivi de l'Assemblée annuelle de l'IRENA, qui réunit 1 000 participants représentant plus de 160 pays membres, des États en voie d'adhésion et l'Union européenne, en plus de représentants d'organisations internationales et régionales, d'entités du secteur privé, d'associations industrielles et autres. Les participants au Forum des législateurs auront la possibilité d'assister à l'Assemblée (du 11 au 13 janvier) et au Sommet mondial des énergies de l'avenir (du 14 au 17 janvier), afin de tirer parti des discussions d'experts sur les évolutions mondiales en matière d'énergies renouvelables, d'examiner les défis et les possibilités qui se présenteront et de définir des actions conjointes afin d'atteindre des buts communs.



© IRENA 2018

Sauf mention contraire, la présente publication et son contenu sont la propriété de l'Agence internationale pour les énergies renouvelables (*International Renewable Energy Agency* - IRENA) et sont protégés par le droit d'auteur de l'IRENA.

Le contenu de la présente publication peut être librement utilisé, partagé, copié, reproduit, imprimé et/ou stocké à condition d'être clairement attribué à l'IRENA.

Les éléments de la présente publication attribués à des tiers peuvent être protégés par le droit d'auteur de ces tiers et faire l'objet de conditions d'utilisation distinctes.

Avis de non-responsabilité

Une partie des éléments que contient la présente publication sont fournis « en l'état ». Ni l'IRENA ni aucun de ses représentants, agents, fournisseurs de données ou d'autres contenus tiers n'offrent aucune garantie, y compris concernant l'exactitude, le caractère complet ou l'adéquation du contenu de la présente publication en vue d'une utilisation particulière ou concernant la non-violation de droits de tiers, ni n'acceptent aucune responsabilité liée à l'utilisation de la présente publication ou des éléments qu'elle contient.

Les opinions exprimées dans la présente publication engagent la seule responsabilité de leurs auteurs et présentateurs et ne représentent pas nécessairement le point de vue de l'IRENA ou de ses membres. Aucun élément contenu dans la présente publication ne saurait être interprété comme une approbation à l'égard d'un quelconque projet, produit ou prestataire particulier.

Les appellations employées dans la présente publication et la présentation des données qui y figurent n'impliquent, de la part de l'IRENA, aucune prise de position quant au statut juridique des régions, pays, territoires, villes ou zones ou de leurs autorités, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites territoriales.